

PLAN
DÉPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE
L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

2013

BILAN A MI-PAROURS
Accidentologie, radars

1 – Bilan de l'accidentologie 2013 (au 30 juin) :

	2011	2012	2013	Evolution 12/13	Evolution 11/13
accidents	409	339	241	-29%	-41%
tués	23	36	20	-44%	-13%
BH	162	141	113	-20%	-30%
BNH	348	283	226	-20%	-35%
Total blessés	510	424	339	-20%	-34%

1.1 - Les chiffres et évolutions 2013 :

Gravité* 2011: 5,6 %

Gravité* 2012: 10,6 %

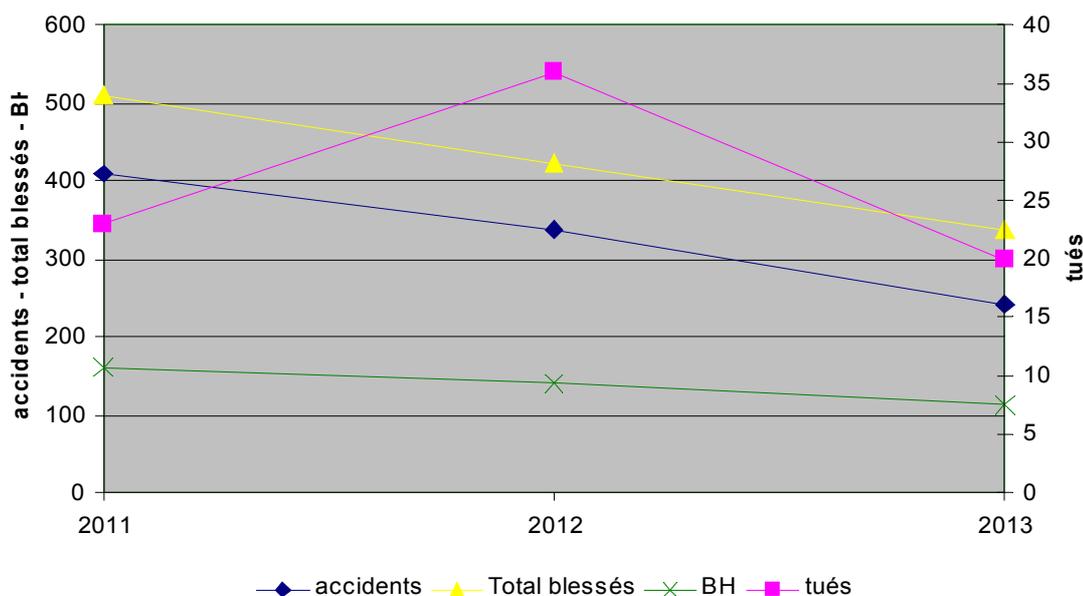
Gravité* 2013: 8,3 %

*Gravité: nombre de tués / nombre d'accidents corporels

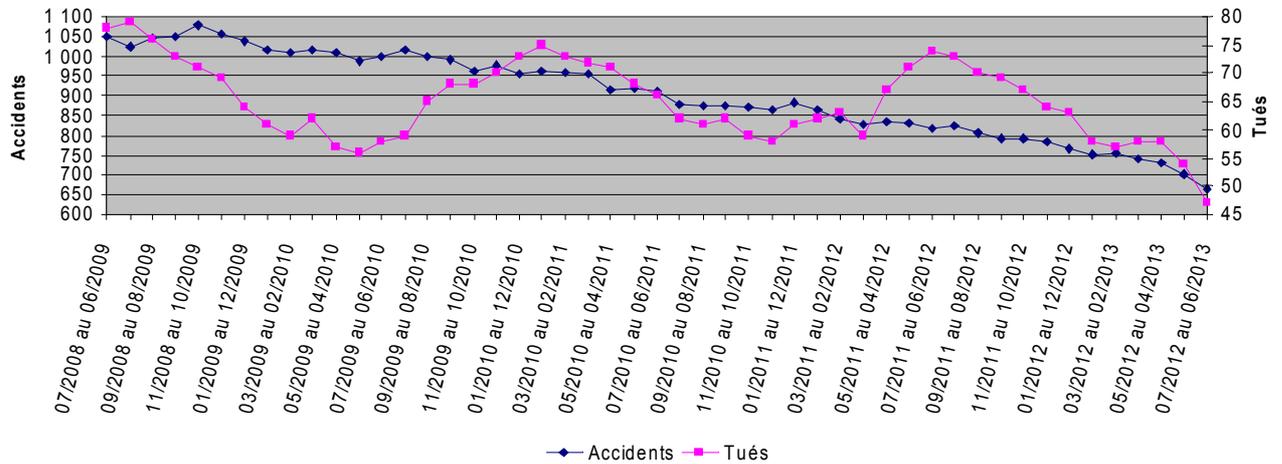
Tous les indicateurs « Accidents-Tués-Blessés » (ATB) pour l'année 2013 sont en forte baisse par rapport aux 2 années précédentes.

Hormis le chiffre des tués (trop faible pour donner l'évolution en taux), c'est le nombre d'accidents qui enregistre la baisse la plus significative (- 29 %) avec 241 accidents corporels recensés pendant le premier semestre 2013.

Evolution de l'accidentologie pour les années 2011 à 2013



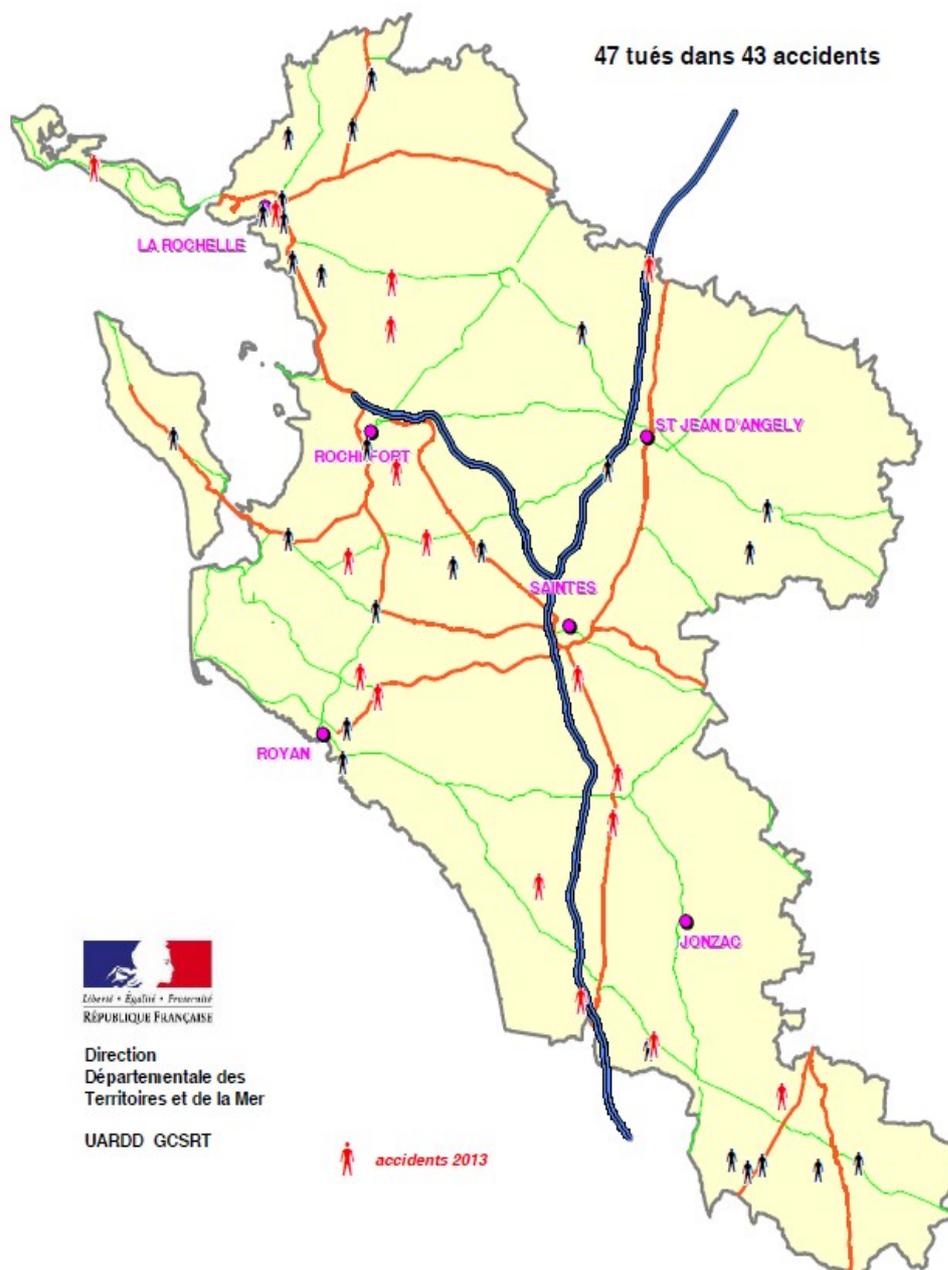
**Evolution sur 12 mois glissants des accidents et des tués
pour la période de juillet 2008 à juin 2013**



Depuis novembre 2009, le nombre d'accidents est en nette régression avec une baisse globalement linéaire. Même si le nombre de tués demeure très fluctuant, il s'inscrit dans une tendance très favorable à la baisse engagée depuis juin 2012.

1.2 - La localisation des accidents mortels :

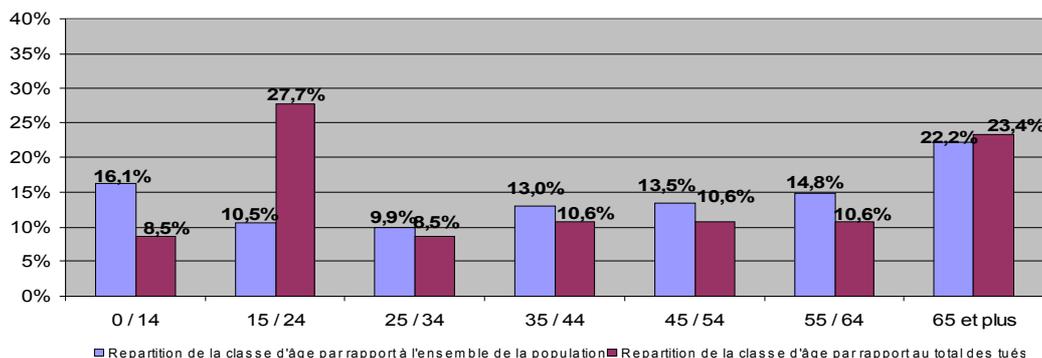
Accidents mortels du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013



Sur les 12 derniers mois, on observe une concentration d'accidents mortels sur l'extrême sud du département, secteur plutôt épargné par les accidents mortels ces dernières années au même titre que l'extrême est du département. La forte concentration observée sur le secteur de Royan en 2012 semble n'avoir été qu'un épiphénomène.

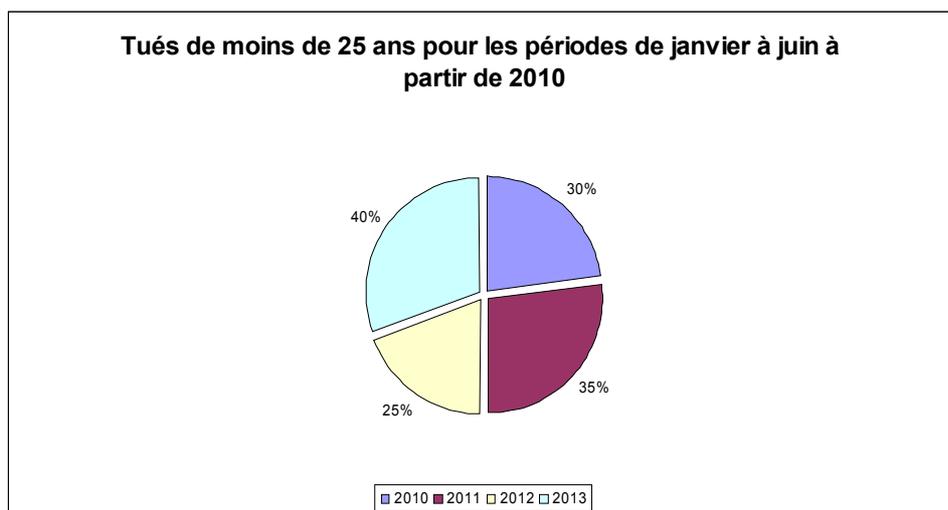
1.3 - Les tués par tranche d'âge

Répartition par tranche d'âge des tués pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013



Seuls les jeunes (15-24 ans) et les séniors sont sur-représentés. Compte tenu du fait que, chez ces derniers, beaucoup de personnes, particulièrement les plus âgées d'entre elles, ne conduisent plus de véhicule, on peut considérer que les séniors sont encore plus impactés que le montrent les statistiques. Dans cette tranche d'âge, ce sont les plus de 75 ans les plus touchés (73 %).

1.4 - Les jeunes :



Sur les 6 premiers mois de l'année, on retrouve les chiffres alarmants de 2011 avec des jeunes qui représentent 40 % des tués sur les routes du département pour une classe d'âge représentant 26,5 % de la population dont une grande partie n'a pas encore accès à

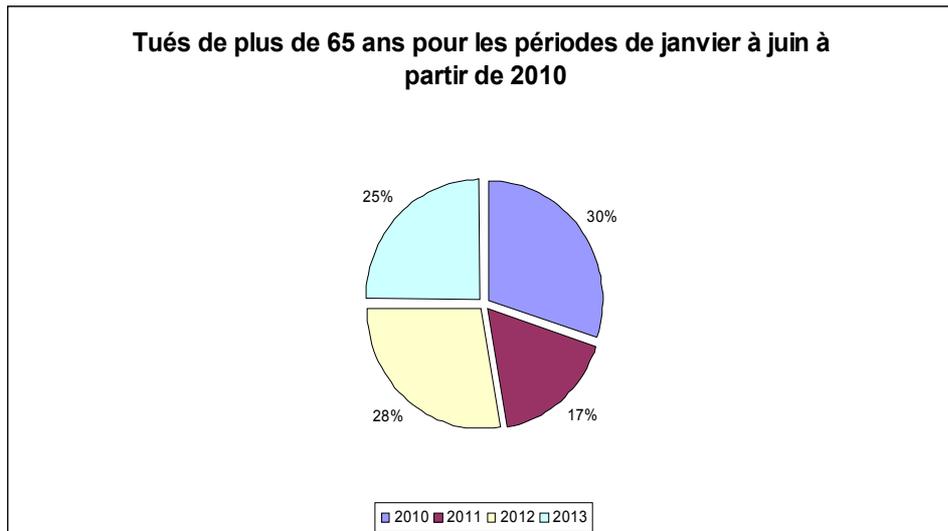
la conduite d'un véhicule. Sur la période considérée, leur nombre (8) reste stable sur les 4 dernières années (9 en 2012 et 2010, 8 en 2011)

Une vigilance particulière doit être maintenue pour cette catégorie d'usagers.

Sur les 8 jeunes tués:

- 6 sont impliqués dans des accidents sans tiers
- on recense 3 conducteurs de VL, 4 passagers et un cyclomotoriste.

1.5 - Les séniors :



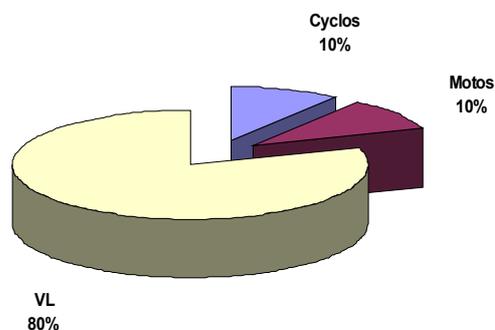
Avec 25 % (5 tués), la part des + de 65 ans dans les tués sur les routes du département est en très légère baisse. Leur nombre est quant à lui divisé par 2 par rapport à 2012 (10 tués).

Sur les 5 tués:

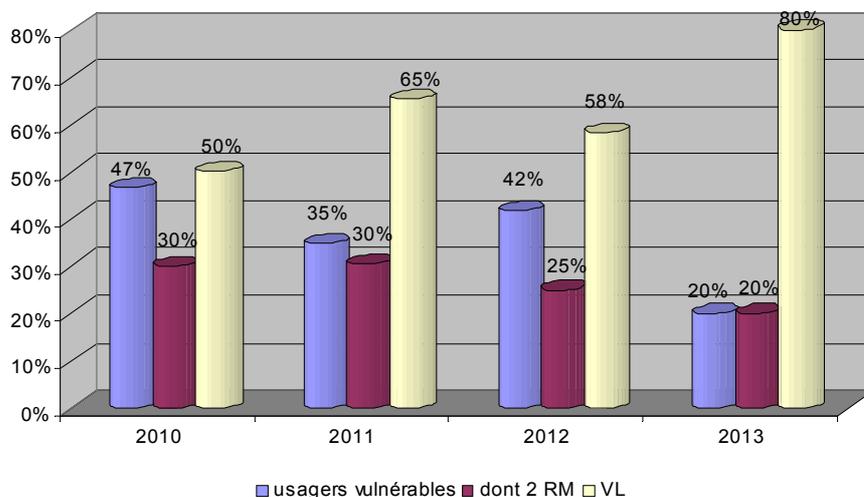
- 3 sont impliqués dans un accident sans tiers
- on recense 4 conducteurs de VL et un passager

1.6 - Les usagers vulnérables :

Répartition du nombre de tués par type de véhicules pour la période de janvier à juin 2013



Répartition des victimes tuées de janvier à juin pour les années 2010 à 2013



UV: Usagers vulnérables (piétons, vélo, 2RM)

On constate en début d'année 2013 une baisse marquée de la part des usagers vulnérables dans l'ensemble des tués par rapport à la même période des années précédentes. Parmi les usagers vulnérables, seuls les 2RM sont victimes d'accidents mortels (0 piéton et 0 vélo).

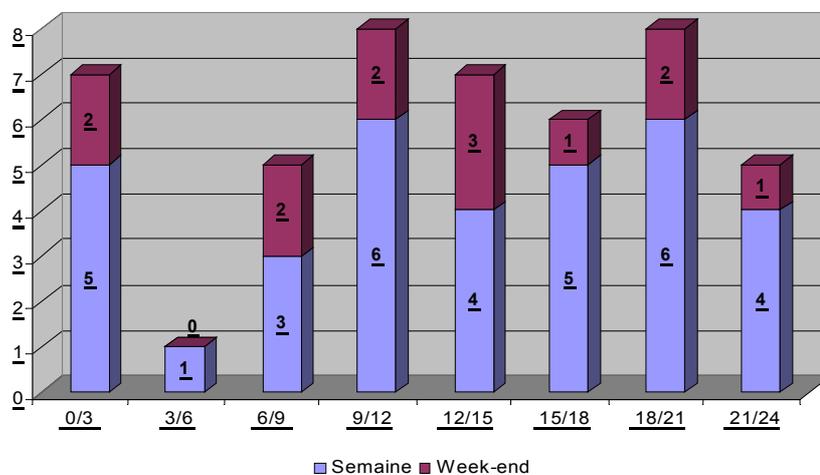
Toutefois, même si la part de tués en deux-roues motorisés (2RM) est en baisse, elle représente néanmoins encore 20 % du nombre total des tués alors que le trafic 2RM est de l'ordre de quelques % du trafic global.

Comme pour l'année 2012, en ce début d'année, les tués sont uniformément répartis entre cyclomotoristes (2) et motocyclistes (2).

Une vigilance doit également être maintenue sur ce type d'usagers.

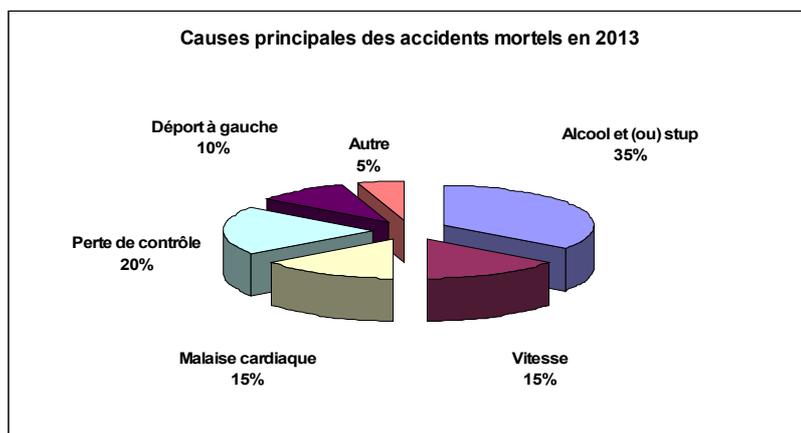
1.7 - Les tués par tranche horaire :

Répartition des tués par tranches horaires et jours de la semaine
du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013



Contrairement à la tendance observée depuis longtemps où les accidents mortels se produisaient majoritairement sur les tranches horaires de fin de journée (correspondant notamment à la circulation liée au trajet domicile-travail), sur les 12 derniers mois, les accidents mortels sont assez uniformément répartis sur l'ensemble des tranches horaires à l'exception de la tranche 3h-6h. Cette tranche horaire généralement marquée le week-end avec les retours de soirée, ne recense aucun accident mortel sur les 12 derniers mois. Là encore, on ne retrouve pas les tendances généralement observées le week-end avec des accidents mortels qui se produisaient très majoritairement la nuit.

1.8 - Les causes principales d'accidents mortels :



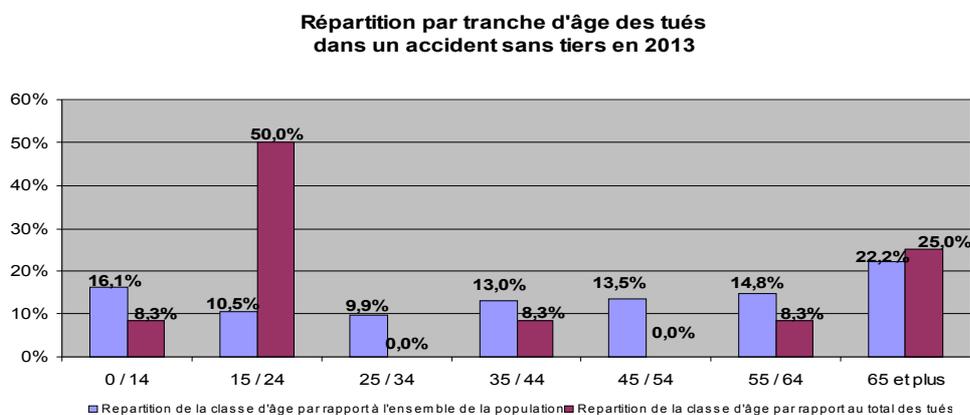
Les causes principales d'accident restent similaires sur les dernières années : on retrouve toujours l'alcool et les stupéfiants (qui sont parfois cumulés) en tête. Comme en 2012, même si la vitesse ne fait pas partie des causes les plus souvent identifiées, elle demeure souvent difficile à déterminer. Ainsi, les déports à gauche et pertes de contrôle sont vraisemblablement, pour une part non négligeable, consécutifs à des vitesses excessives ou inadaptées.

En 2013, 4 accidents mortels sur 7 avec le facteur « alcool et (ou) stupéfiants » concernaient des jeunes de moins de 25 ans.

1.9 - Les accidents sans tiers :

Les accidents impliquant un véhicule seul supposent très souvent que le conducteur ait perdu le contrôle de son véhicule de son propre fait ou en raison d'événements extérieurs.

En 2013, on dénombre 12 tués dans 9 accidents mortels impliquant un véhicule seul (60 % des tués pour 47 % en 2012 et 41 % en 2011). Cette typologie d'accidents est donc en progression constante depuis 2011.



Les jeunes sont très majoritairement représentés dans ce type d'accident (58,3 %), suivent ensuite les séniors.

L'alcool et (ou) les stupéfiants (42 %) ainsi que les pertes de contrôle (33 %) sont les causes principales des accidents mortels impliquant un véhicule seul.

« perte de contrôle » est renseignée comme cause lorsqu'aucune cause précise n'a été identifiée par les forces de l'ordre.

1.10 – Bilan (au regard des objectifs du PDLIR 2013) :

	accidents	tués	blessés	BH	Jeunes	2RM	Alcool/stup	+ 75 ans	Accidents sans tiers
Objectifs PDLIR	700	60	850	300	15	11	17	7	23
Année 2012	767	63	943	331	18	13	17	10	30
Année 2013	241	20	339	113	8	4	7	4	12
Taux	34%	33%	40%	38%	53%	36%	41%	57%	52%

Au regard des chiffres obtenus à fin juin, on peut être très confiant quant à l'atteinte des objectifs fixés sur les indicateurs ATBH dans le PDLIR 2013 et on doit renforcer la vigilance sur les autres indicateurs pour espérer réussir.

1.11 - Conclusion :

En Charente-Maritime, depuis 3 ans, le nombre d'accidents et de blessés est en baisse constante.

Le nombre de tués reste fluctuant mais a entamé une évolution à la baisse depuis le milieu de l'année 2012 qui se poursuit en 2013.

Si l'on peut être satisfait de ces bons résultats, ils demeurent fragiles et l'effort doit être maintenu pour espérer les améliorer encore.

Ainsi, au regard de l'accidentologie des 6 premiers mois et sans abandonner les autres objectifs, l'action locale doit se focaliser principalement sur les enjeux suivants :

- **les séniors et notamment les + de 75 ans**
- **les jeunes**
- **les accidents sans tiers :**
- **les 2RM**

2 - La politique d'implantation de radars :

En complément des contrôles routiers, les radars fixes et de feux rouges, tout comme les radars pédagogiques, contribuent à la réduction de la vitesse et à une plus grande sécurisation des routes.

La Charente-Maritime comptait dix-neuf radars fixes et six radars feux rouges en 2012. Ce nombre révélait un faible taux de couverture de la Charente-Maritime en matière de contrôle sanction automatisé (CSA) par rapport à des départements de taille et d'accidentalité identiques. C'est pourquoi un renforcement de ces dispositifs a été décidé par le Préfet.

6.1 - Radars vitesse fixes :

- Radars classiques (19)

Numéro	Voie	PR	Commune	Sens	Vitesse	Année
ET152	RN237	1+911	LAGORD	Ré>Rochefort	90	2003
ET153	RN 137	111+415	AYTRE	Rochefort>Ré	90	2003
ET303	RD 137	131+920	MARANS	Vendée>Marans	70	2004
ET302	RN150	77+090	MEDIS	Saintes>Royan	90	2004
ET932	RD 137	25+440	PONS	Bordeaux>Saintes	70	2005
ET993	RD 911	23+880	MURON	Rochefort>Muron	90	2005
ET304	RD 732	34+220	ST ANDRE DE LIDON	Pons>Gemozac	90	2005
ET604	RD 728	4+816	LA CLISSE	Saintes>Marennes	70	2005
ET6701	RD115	15+464	VOUHE	St Sauveur>Surgeres	90	2007
ET6527	RN 141	19+567	SAINTES	Angoulême>Royan	110	2007
ET7209	RD 137	54+226	ST GEORGES DES COTE	Saintes>Rochefort	90	2008
ET4001	RD 733	30+150	LE GUA	Royan>Rochefort	90	2008
ET4000	RD 728	33+858	St JUST LUZAC	Saintes>Marennes	90	2008
ET4637	RD 24	06+459	CHANIERS	Chaniers>Saintes	50	2009
ET4612	RD 24	06+315	CHANIERS	Saintes>Chaniers	50	2009
ET290	RD 733	7+804	ECHILLAIS	Royan>Rochefort	90	2010
ET8733	RD 911	04+336	ST GEORGES DU BOIS	Mauzé>Surgères	90	2010
ET8734	RD 939	83+902	SALLES SUR MER	Surgères>Aytré	90	2010
ET8732	RD137	85+085	ROCHEFORT	Rochefort>Tonnay	90	2010

- Radars discriminants poids lourds (3)

RN11 – commune de Ste Soulle – (discriminant PL) sens La Rochelle - Niort

RN137 – commune d'Aytré (discriminant PL) sens Rochefort – La Rochelle

RN10 – commune de Chevanceaux (discriminant PL) sens Bordeaux – Angoulême

- Radars vitesse moyenne (1)

RD 26 – Pont d'accès à l'île d'Oléron

En cours: RD 735 – Pont d'accès à l'île de Ré;
Les études sont terminées et les travaux devraient débuter après la saison estivale pour une mise en service à la fin de l'année 2013.

6.2 - Radars pédagogiques :

Suite aux décisions du comité interministériel de sécurité routière (CISR) de février 2013, les radars pédagogiques en amont des CSA seront démontés et remplacés par des panneaux de présignalisation.

Au total, 19 radars pédagogiques de ce type avaient été implantés sur 18 sites en Charente-Maritime (2 équipements sur la RN 137 à Angoulins/Aytré).
Le démontage de ces radars a débuté en mai 2013 et se terminera en octobre conformément au planning établi.

Par ailleurs, des radars pédagogiques ont été implantés également dans les zones dangereuses du réseau routier préalablement identifiées et validées par la DSCR en dehors de tout CSA.

11 radars de ce type ont été installés en Charente-Maritime.

Aigrefeuille-d'Aunis sur la RD939 sens La Rochelle / Surgères
La Chapelle des Pots sur la RD131 sens Saintes / Burie
La Flotte en Ré sur la RD735 sens St Martin de Ré / Rivedoux-Plage
Périgny sur la RD108 sens La Jarrie / ZA Périgny
Royan sur la RD25 sens Vaux sur Mer / St Georges de Didonne
St Georges d'Oléron sur la RD273 sens St Pierre d'Oléron / St Georges d'Oléron
Trizay sur la RD 238 sens Trizay – Echillais
Clavette sur la RD108 sens La Jarrie - Clavette
Dolus d'Oléron sur la RD734 sens Dolus – Saint Pierre
Forges sur la RD739 sens Surgères – La Rochelle
St Germain de Lusignan sur la RD142 sens Pons - Jonzac

6.3 - Radars feux rouges :

Six radars de feux sont implantés en Charente-Maritime : 4 à La Rochelle et 2 à Royan.
Les 4 radars de feux de La Rochelle ont été mis en service en janvier 2011. Les 4 équipements sont installés aux abords des lycée Valin (2) et Vieljeux (2). A Royan, un radar de feu a été mis en service en février 2011, l'autre en janvier 2012. Ils sont installés sur le boulevard de La Grandière.

6.4 - Récapitulatif des radars en fonction :

	Au 30/06/2013
Radars sanctions (CSA)	29
- Radars vitesse classiques	19
- Radars vitesse discriminants	3
- Radars « vitesse moyenne »	1
- Radars feux rouges	6
Radars pédagogiques	24
- Radars pédagogiques (amont CSA)	13
- Radars pédagogiques seuls	11

6.5 – Bilan 2013 des infractions radars:

- Les radars fixes

Relevés des infractions radars vitesse classiques

En 2012, 53 718 infractions vitesse ont été relevées sur les 19 équipements en fonction en Charente-Maritime soit 147 en moyenne par jour. En 2013, on relève 14 040 infractions depuis le début de l'année soit un peu plus de 77 par jour pour une baisse globale de 48 %.

Le tableau ci-dessous donne les renseignements par équipement:

N° ET	Commune	Nombre d'infractions relevées par jour 2012	Nombre d'infractions relevées par jour 2013	Evolution 12/13
00152	LAGORD	25,6	6,9	- 73 %
00153	AYTRÉ	38,6	12,6	- 67 %
00290	ÉCHILLAIS	23,1	14,5	- 37 %
00302	MÉDIS	0,85	0,85	0
00303	MARANS	4	4,8	+ 20 %
00304	ST ANDRÉ DE LIDON	0,4	0,5	+ 25 %

00604	LA CLISSE	13,8	9,9	- 28 %
00932	PONS	10,6	11,2	+ 5 %
00993	MURON	0,85	0,7	- 18 %
04000	SAINT JUST LUZAC	0,84	0,35	- 58 %
04001	LE GUA	0,2	0,27	+ 35 %
04612	CHANIERS	2,3	2	- 13 %
04637	CHANIERS	7,6	2,3	- 70 %
06527	SAINTES	1,9	1,5	- 21 %
06701	VOUHÉ	0,7	0,6	- 14 %
07209	ST GEORGES DES COTEAUX	1,6	0,4	- 75 %
08732	ROCHEFORT	0,7	0,3	- 57 %
08733	ST GEORGES DU BOIS	2	1,5	- 25 %
08734	SALLES SUR MER	11,2	6,3	- 44 %

- les infractions relevées (flashes) ne donnent pas toutes lieu à l'établissement d'un procès verbal (analyse par le centre de traitement des infractions).

•

Relevés des infractions radars vitesse discriminants

N° ET	Commune	Nombre d'infractions relevées par jour 2013	Taux PL > 80 km/h	Taux PL > 90 km/h	Taux PL > 100 km/h
12197	SAINTE SOULLE	23,5	28 %	5 %	0,5 %
12198	AYTRE	157	0,7 %	/	/
12199	CHEVANCEAUX	18,9	75 %	0,1 %	0 %

Relevés des infractions radars vitesse moyenne

N° ET	Commune	Nombre d'infractions relevées par jour 2013
20099	BOURCEFRANC LE CHAPUS	3,7

Relevés des infractions radars feux rouge*

En 2012, 7 873 infractions feux rouge ont été relevées sur les 6 équipements en fonction en Charente-Maritime soit 21,6 en moyenne par jour. En 2013, on relève 2321 infractions depuis le début de l'année soit un peu moins de 13 par jour pour une baisse globale de 40 %.

Le tableau ci-dessous donne les renseignements par équipement:

N° ET	Communes	Nombre d'infractions relevées par jour 2012	Nombre d'infractions relevées par jour 2013	Evolution 2012/2013
317000	La Rochelle (Valin)	3,4	1,8	- 47 %
317001	La Rochelle (Vieljeux)	3,3	2	- 39 %
317002	Royan	1,2	0,65	- 46 %
317003	Royan	3,8	2,2	- 42 %
317004	La Rochelle (Valin)	4,6	3	- 35 %
FE317005	La Rochelle (Vieljeux)	5,1	3,3	- 35 %

* les infractions relevées (flashes) ne donnent pas toutes lieu à l'établissement d'un procès verbal (analyse par le centre de traitement des infractions).